

PAYS DE MAURIAC

RHUE ET SUMÈNE

Du paysage à l'action

Depuis mai, le plan paysage "Vallée de la Rhue et Val de Sumène" est en cours. Neuf communes et leurs habitants sont concernés dans le cadre d'une démarche participative.



Dans le cadre du plan paysage, cinq tables rondes ont été organisées pour esquisser les premières idées d'actions.

À l'initiative du parc naturel régional des volcans d'Auvergne, un plan paysage a été mis en place à l'échelle des vallées de la Rhue et de la Sumène. Dans une logique géopaysagère, une partie des communautés de communes du pays Gentiane et de Sumène-Artense sont concernées. Antignac, Champs-sur-Tarentaine-Marchal, Condat, Menet, Montgreleix, Riom-ès-Montagnes, Saint-Amandin, Saint-Étienne-de-Chomeil et Trémouille figurent dans ce périmètre. Un collectif d'architectes et de paysagistes a été missionné pour mener à bien ce plan paysage. Cet été, ils ont sillonné le territoire à la rencontre des paysages et de ses habitants afin d'établir un état des lieux. Dans le cadre d'une démarche participative, en novembre, la population était conviée à un premier atelier dans le but de faire émerger des projets de développement pour ce territoire.

Vendredi 15 février, un deuxième atelier était programmé à la ferme-auberge des Arbres de Riom-ès-Montagnes. Une quarantaine de personnes y a participé avec l'objectif d'identifier

des actions. Cinq tables rondes thématiques étaient organisées.

Place aux idées

En pointant du doigt le Scénoparc de Valette, un groupe a ainsi évoqué le projet d'un lieu de formation à l'éco-construction pour diffuser les savoir-faire de l'artisanat du bâtiment. Par ailleurs, l'idée d'un ambassadeur immobilier a été avancée. Il aurait pour mission de promouvoir, dans les salons de l'habitat, les biens immobiliers disponibles sur le territoire.

Sur la thématique des patrimoines, trois actions ont été envisagées avec l'idée de réactiver le projet culturel et touristique baptisé "À tous les coins de Rhue" qui avait été envisagé voilà une dizaine d'années. Avec toujours cette idée de valoriser les patrimoines du territoire (botanique, archéologique, géologique, artistiques,...) trois pistes transversales ont été envisagées. Côté Rhue, l'énergie hydroélectrique, l'architecture des barrages, le bois serviraient de base de travail. Sur Menet, c'est la création d'un parcours autour des pierres, de la carrière au

bâti. Enfin, la création d'un lien "Du sauvage au cultivé" a été suggérée pour mettre en synergie et donner un nouveau souffle au sentier botanique de Saint-Étienne-de-Chomeil et au jardin ethnobotanique d'Antignac.

Un autre groupe de travail a suggéré la création d'un drive fermier (inspiré du principe des Amap) avec plate-forme numérique pour proposer aux consommateurs une offre de produits locaux.

Sur la thématique de la forêt, le projet d'un pôle bois a été avancé. Il se composerait d'une plate-forme de tri, avec espace de séchage, de valorisation des savoir-faire liés au bois de construction pour anticiper de possibles interdictions des produits de traitement. Ce pôle bois nécessiterait la construction d'un bâtiment exemplaire qui proposerait un espace d'accueil et de découverte des forêts du territoire, vieilles de 8 500 ans et riche d'une exceptionnelle biodiversité.

Enfin, il a été question d'un projet écotouristique autour des lacs de Trémouille.